



«LA MAIN DANS LA MAIN» - Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 262 Novembre 2008 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.

MANIFESTONS POUR SE FAIRE ENTENDRE !



En ces temps de crise financière internationale, l'Etat belge a rapidement pris les mesures urgentes qui s'imposaient. Celles-ci garantissent la protection des clients et des épargnants des banques belges. (Vers l'Avenir, 13 octobre 2008)

Quand une famille n'a plus les ressources financières nécessaires pour faire face à son devoir de bon père ou de bonne mère de famille, le gouvernement n'a pas de solutions. Il faut des pauvres pour faire des riches.

Cette crise va encore engendrer un nombre important de travailleurs à rejoindre les rangs existants de millions de chômeurs.

Dans le même temps, les organismes (ONEm, Forem, CPAS etc.) obligent les chômeurs et les personnes qui reçoivent le revenu d'intégration sociale (R.I.S) à chercher du travail. Où est la contradiction ?

Nous sommes des millions à vivre avec un minimum de revenus alors que d'autres s'enrichissent encore plus.

A qui profite la crise ?

A.D

EDITORIAL

N° 262 SOMMAIRE

L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 262
Novembre 2008

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Inter-régions	2/4
Journée mondiale du refus de la misère	
• Nous sommes là aujourd'hui	
• " Todis tortos "	
- Namur	5
• Savoir lire et écrire : un fléau	
- Nos droits	6
• Une demande au CPAS	
- La page des enfants	7
• On fait de la photo	
- Tague ta vie	7
- Ça se passe	8
- Petites nouvelles	8

INTERÉGIONS

NOUS SOMMES LÀ

17 octobre, journée mondiale du refus



“Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs
les Députés,

Mesdames et Messieurs,

Si nous prenons la parole aujourd'hui, c'est pour vous dire notre situation mais pas seulement. C'est aussi au nom des personnes, des amis que nous connaissons et qui vivent des situations similaires à la nôtre. Mais, c'est surtout pour toutes les personnes qui n'ont pas la possibilité de se rassembler et de se faire entendre, comme nous, au sein d'une association.

NOTRE HISTOIRE...

Pendant un certain temps nous nous sommes retrouvés sans revenu et à la rue, ce qui nous a amenés dans une situation catastrophique.

Devoir se demander à chaque instant comment demain sera fait surtout avec ma femme qui est enceinte et qui a besoin de médicaments. N'avoir rien pour aujourd'hui et aucune promesse pour demain, c'est terriblement inquiétant. Ce sont des situations stressantes, particulièrement difficiles à vivre et une atteinte fondamentale aux

droits fondamentaux et aux droits de l'homme.

Pourtant, quand on vit dans ces situations difficiles de grande pauvreté, faire valoir ses droits c'est tout un combat ! La loi devrait être la même partout et pour tous. Mais on se rend vite compte que ce n'est pas le cas.

Un exemple : nous avons demandé dans la commune où nous nous trouvions à ce moment là, un revenu d'intégration de rue au CPAS. Mais cela nous a été refusé !

Nous avons choisi de changer de commune pour profiter d'un accueil provisoire dans une caravane, et là on nous accorde le revenu d'intégration de rue. Pourquoi la loi fédérale sur les CPAS n'est-elle pas appliquée de la même manière dans toutes les communes ? Cet exemple de non application des droits n'est qu'un exemple parmi d'autres !

Enfin, nous avons alors trouvé un logement insalubre, mais nous l'avons accepté avec bonheur, puisqu'il nous permettait d'avoir une domiciliation et donc de restaurer nos droits aux allocations de chômage. C'est en tout cas ce que nous pensions.

Nous sommes restés sans revenu. Nous avons mendié à la sortie des magasins pour pouvoir manger, mais d'abord pour reprendre le bus pour rentrer chez nous. Au bout de deux mois nous avons quitté ce logement parce que nous ne savions évidemment pas payer le loyer.

JOUER À LA BALLE

En fait, restaurer une situation est très compliqué. Ayant changé de commune je dépendais donc d'un autre bureau de chômage. Quand je suis allé à mon syndicat, il me dit que c'est l'ONEM qui n'a pas fait son boulot. Et puis, ce sont les bureaux de l'ONEM qui se renvoient la balle entre eux.

Et puis c'est le CPAS qui dit que c'est le syndicat qui ne fait pas son boulot. Et au final, c'est nous qui ne percevons rien, même plus du CPAS puisqu'un autre droit existe. Alors que nous faisons les démarches qu'ils exigent, les choses avancent trop lentement, et nous restons sans revenu.

Vu cette situation impossible, nous allons donc entrer en maison d'accueil. C'est la dernière solution pour ne pas dormir sous les ponts étant donné que nous avons perdu le logement que nous avions trouvé. Il reste que nous avons eu la chance de ne pas être séparés ma femme et moi. En effet, dans la plupart des maisons d'accueil, l'accueil n'est pas mixte.

**Notre situation
peut changer et
nous pouvons être des
acteurs de ce changement**

MEFIANCE

Ce que nous voulions, c'est un logement à nous, être chez nous pour construire notre famille et accueillir notre bébé, et les enfants de mon épouse. Mais vu le prix impossible des

INTERÉGIONS

AUJOURD'HUI

de la misère : un militant témoigne

loyers, la crainte des propriétaires vis-à-vis des cautions du CPAS, et les longues listes d'attente pour un logement social, cela relève quasi de l'impossible. Sans revenu, c'est vraiment impossible.

Se battre chaque jour pour garantir nos droits, notre avenir et celui de nos enfants, c'est notre réalité quotidienne. A chaque instant, nous devons mettre en place des stratégies pour survivre.

Le temps où nous étions à la rue et encore à l'heure actuelle puisque nous vivons en maison d'accueil depuis quelques jours, c'est un combat de chaque instant que nous menons pour résister et construire l'avenir.

On n'admet pas que l'on puisse changer... Rien n'est fait pour voir les avancées...

Les difficultés sont multiples, et c'est vraiment difficile de faire comprendre ce qu'on vit. Par exemple, ma femme devait aller voir sa fille qui est en foyer. Pour cela, elle devait prendre le train. Personne ne s'est inquiété du fait qu'elle n'avait pas les moyens de pouvoir payer le déplacement. Mais si elle n'y était pas allée, on lui aurait une fois de plus reproché de ne pas se soucier de sa fille. Or, c'est vraiment tout le contraire.

Elle se démène pour trouver un téléphone le plus souvent possible afin de pouvoir, autant qu'elle peut, prendre de ses nouvelles. Mais tous ces efforts, les services ne les voient pas et ne les retiennent pas. Au contraire, on lui reproche de ne plus donner de nouvelles pendant un certain temps.

Un autre exemple : nous avons dû nous rendre dans notre ancienne commune et puis revenir à notre syndicat pour que le dossier soit réintroduit au CPAS. Pour ces différentes

démarches, nous avons donc du prendre le train sans avoir les moyens de le payer.

Nous demandons au contrôleur une carte spéciale qui nous permet de pouvoir payer plus tard mais une fois de plus c'est très mal reçu. Le contrôleur nous a reproché la situation dans laquelle nous sommes.

Il nous a dit que c'est lui qui travaillait pour payer notre CPAS et il est parti sans nous donner le billet que nous demandions. Dans cette situation, cette insulte nous a permis de voyager pour rien. Mais c'est vraiment payé trop cher en mépris !

NOTRE COMBAT

Cette non considération de notre combat nous met inévitablement en état d'énerverment. Mais plus tu vas t'énerver, plus on va t'enfoncer et plus cela va se retourner contre nous.

On ne s'intéresse pas au comment ni au pourquoi de notre situation. On est condamné comme responsable de notre situation. Et ce n'est vraiment pas juste.

Mais, même si c'était vrai, on mérite plus d'égards et de compréhension ; plus d'écoute et d'attention. En fait, du début à la fin, on nous colle une étiquette, et on ne la change pas.

Tout ce mépris fait mal et décourage !

ETRE COMPRIS

Si nous sommes là aujourd'hui...

C'est pour dire qu'être entendu et compris dans ce que l'on vit est la première étape si on veut nous permettre d'avancer.

Admettre que notre situation peut changer et que nous pouvons être des acteurs de ce changement est la seconde condition qui garantit que nous ne sommes pas condamnés dans la misère.

Et surtout, prendre le temps pour s'arrêter à un moment donné et pouvoir faire le bilan de notre situation, de nos projets et de nos avancées est l'élément indispensable pour commencer une action vraiment efficace et construire ensemble notre avenir !"

Un militant de LST



INTERRÉGIONS

TODI TORTOS

Inauguration de la dalle « en l'honneur des victimes de la misère », 17 octobre 2008



«Aujourd'hui est un jour très important dans la lutte contre la pauvreté. C'est le 17 octobre 2008 : Le Parlement wallon place en ses murs une copie de la dalle « en l'honneur des victimes de la misère ».

Le 17 octobre est « la journée mondiale du refus de la misère ». Depuis 20 ans, ici et ailleurs, divers événements sont organisés pour nous le rappeler en Belgique et aussi dans d'autres pays.

Pour nous, c'est un moment de commémoration. On se rappelle que des personnes vivent, ici et ailleurs,

dans un dénuement extrême, alors que d'autres, aux mêmes endroits, vivent dans l'opulence.

Pour nous qui subissons la pauvreté, être pauvre, c'est être sans logement ou mal logé, sans revenu ou vivre avec peu, être exploité, sans travail ou avec un travail précaire et mal payé, être en mauvaise santé parce qu'on ne sait pas se soigner, vivre séparé de ses enfants ou de ses parents,...

Mais c'est aussi et avant tout se sentir jugé, méprisé, responsable de ce qui nous arrive : combien de fois entendons-nous que le chômeur ne sait pas se lever le matin, que le pauvre ne sait pas éduquer ses enfants, qu'il n'est pas à l'heure au rendez-vous de l'assistante sociale,... alors « qu'il n'a que ça à faire... ».

« Se mettre ensemble pour que les droits de tous soient respectés est un devoir sacré » dit le texte que nous allons découvrir.

Se mettre ensemble, c'est d'abord permettre que les plus pauvres se mettent ensemble, se rassemblent, dépassent le mépris et élaborent une parole. C'est le but de mouvements comme les nôtres qui s'inscrivent dans une dynamique d'éducation permanente. C'est ce qui nous permet de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Se mettre ensemble, c'est aussi que tous rejoignent les plus faibles.

Cela commence par se mettre à l'écoute. Il faut que ceux qui veulent nous rejoindre : politiciens, dirigeants, travailleurs sociaux, hommes et femmes de bonne volonté qui parfois pensent savoir ce qu'il faut faire s'arrêtent, se taisent, et écoutent... sans aucun a priori.

Le 17 octobre devrait être pour tous ce « temps d'arrêt », d'écoute.

« Là où les plus pauvres sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont bafoués. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

Ce 17 octobre 2008, le moment est historique. La plus haute assemblée de notre Région a en effet décidé de se rappeler en permanence cette nécessité de rejoindre les plus pauvres dans leurs luttes en installant à son tour en ses murs une copie de ce texte.

Historique, l'événement l'est aussi parce que l'histoire de ces murs porte déjà les cris des souffrances des plus pauvres.

Le « Saint Gilles », fut à l'origine le premier hôpital général de Namur, l'hôpital « des pauvres ». Le symbole est aussi dans la matière de la plaque qui a été réalisée par les artisans de l'école de Dinanderie, artisanat traditionnel de notre région.

Le texte a aussi été traduit en wallon, la seule langue parlée par les pauvres de la région jusqu'il y a peu.

Nous avons choisi le dialecte de Namur, situation oblige ...On aurait bien sûr pu l'écrire en wallon de Liège, de Charleroi, en picard, au encore en un autre dialecte wallon.

« I nos faut bouter tortos ècho-ne » dit le texte : nous devons nous mettre ensemble. On aurait pu rajouter ... « tûdis »...Toujours.

Car s'il y a beaucoup de gens qui se battent contre la pauvreté, nous constatons que l'accès aux droits pour les plus pauvres est de plus en plus difficile. Les nouvelles lois d'activation et de mise au travail, par exemple, permettent-elles vraiment de sortir de la misère ?

NAMUR

NOTRE SOCIÉTÉ A-T-ELLE BESOIN DES ILLETTRÉS ?

Je pense que oui

Nous nous posons cette question et d'autres dans un document réalisé par le mouvement LST et qui se trouve dans la farde de presse.

Entendre les plus pauvres, les rejoindre dans leur lutte demande donc une vigilance de tous les instants.

« Le parlement est le lieu de débat politique et aussi un lieu de rencontre occasionnel des citoyens » disait quelqu'un avec qui nous avons travaillé ce projet. Il serait certainement bon de se rassembler régulièrement ensemble autour de cette dalle pour entretenir notre vigilance."

Des militants



J'ai participé à un colloque qui posait la question : « La société a-t-elle besoin d'illettrés ? ». Il y avait des politiciens, des professeurs. Un de ceux-ci disait que la plupart des illettrés étaient des pauvres. J'ai voulu dire qu'il y avait aussi d'autres raisons pour être « bloqué » d'apprendre, pour ne pas aller à l'école.

Par exemple : le racisme. Je l'ai vécu avec mes enfants. Si je n'avais pas été là pour les encourager à chaque fois qu'on leur faisait des remarques sur la couleur de leur peau à l'école, ils auraient sûrement décroché. J'ai pu dire à la ministre Arena que les profs racistes, cela existe encore... Elle en était abasourdie.

Au colloque, certains disaient aussi que quand on a eu un blocage, un deuil, une séparation ou un divorce, on ne sait plus apprendre. Cette réalité touche tous les milieux sociaux.

Et puis, il faut savoir que dans les 10% de personnes illettrées en Belgique, une grosse partie sont des personnes qui viennent de pays étrangers et ne connaissent pas encore notre langue.

Bien sûr, les enfants des pauvres ne peuvent pas aller dans certaines écoles, parce que trop chères. Ce n'est pas une raison de nous cataloguer ! On nous fait comprendre que les pauvres sont responsables de leur ignorance... mais c'est plutôt un problème de société : l'école n'est pas paritaire, c'est-à-dire pas adaptée aux moyens de tout le monde.

Ce n'est pas les pauvres qui sont responsables d'être illettrés, mais la

société qui ne permet pas d'apprendre convenablement. On ne fait pas attention aux plus pauvres.

J'ai aussi voulu dire que ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on est nécessairement illettré. C'est un a priori que les gens ont, qui « stigmatise » les pauvres. On pense que les plus pauvres sont des imbéciles, des incapables. Et puis, si nous ne savons pas lire ni écrire, nous savons faire plein de choses de nos mains. Et ça on l'oublie. Moi, je suis une remise à niveau en français à Alpha 5000. J'ai réappris à aimer le français à lire et écrire, à aimer Zola.

Oui, il me semble que les illettrés font vivre la société. Pour certains formateurs ou organismes de formation, notamment.

Au colloque, j'ai pu dire tout cela mais cela a été difficile car nous, les apprenants (adultes qui retournent à l'école pour réapprendre), on ne nous laissait pas facilement la parole. Pourtant les choses changeraient déjà si on écoutait les personnes, si on tenait compte de ce qu'elles veulent dire, de ce qu'elles vivent.

J'ai aussi pu dire qu'à LST on réfléchit à tout cela. Un professeur d'une école voudrait qu'on puisse venir témoigner de notre réflexion.

Blanche

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE

NOS DROITS

UNE DEMANDE AU CPAS

Comment introduire une demande au CPAS ?

A quoi faut-il être attentif ?

Que faut-il faire, ou ne pas faire ?

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE AU CPAS ?

La première chose, c'est évidemment de prendre contact avec le CPAS.

Souvent les travailleurs sociaux reçoivent sur rendez-vous. Il est donc possible, quand on téléphone ou quand on se présente à l'improviste au CPAS, qu'on reçoive une nouvelle date d'entretien quelques jours plus tard, et le nom de l'assistante sociale qui pourra s'en occuper.

On peut comprendre que le CPAS essaie d'organiser le flux des demandes et préfère que les personnes soient reçues sur rendez-vous.

Cependant, dans des situations d'urgence, il est parfois nécessaire d'accélérer les choses. Le mieux est de se présenter au CPAS (aux heures de permanence) et d'expliquer pourquoi il y a urgence.

Le CPAS peut alors décider d'ouvrir tout de suite un dossier et d'examiner plus rapidement la nécessité d'une aide.

Le premier entretien avec l'assistante sociale doit permettre d'identifier l'objet de la ou des demandes. S'agit-il d'une demande de revenu d'intégration (ancien minimex) ? ou de la prise en charge d'une facture ? ou d'un accord de principe pour une garantie locative ? ou d'une aide financière pour faire face à la rentrée scolaire des enfants ?

C'est le rôle du CPAS d'identifier l'objet de la demande. Mais c'est au demandeur d'expliquer au mieux sa situation pour permettre à l'assistante sociale d'identifier la demande.

Il est important de pouvoir discuter avec l'assistante sociale, et s'assurer qu'elle a bien compris ce qu'on lui demande. Il est parfois précieux d'être accompagné lors du rendez-vous. La loi le permet et le CPAS ne peut l'interdire.

Etre deux à entendre les informations est utile pour en reparler ensuite et être sûr de ne rien oublier.

L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION

L'assistante sociale doit donner un accusé de réception. Le CPAS peut aussi, mais c'est plus rare, l'envoyer par la poste. C'est un document qui confirme qu'une demande a bien été introduite. Cet accusé de réception doit indiquer la date et l'objet de la demande. Souvent l'assistante sociale résume cela en quelques mots.

Il est important d'être sûr de les avoir compris, et il faut pouvoir lui demander les explications nécessaires.

L'accusé de réception indique aussi le délai dont le CPAS dispose pour prendre sa décision. Il s'agit d'un délai de 30 jours.

Il indique encore que le demandeur a le droit d'être entendu par le Conseil du CPAS avant que celui-ci ne prenne sa décision.

Il doit enfin préciser que le demandeur doit faire la déclaration immédiate au CPAS de tout élément nouveau susceptible d'avoir une répercussion sur sa situation.

NOUS Y REVIENDRONS.

Un conseil pour la route : N'oublions pas de demander l'accusé de réception de notre demande, et de le conserver précieusement, car il sera utile en cas de problème ou de recours au Tribunal.

Au CPAS de Namur, les permanences sont :

Le lundi et mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le mercredi de 8 h à 12 h

Le jeudi de 13 h 30 à 17 h

Le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Au CPAS de Andenne, les permanences sont :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h

Le vendredi de 10 h à 11 h

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
11 novembre 2008 à 20h00
25 novembre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
4 novembre 2008 à 20h00
18 novembre à 20h00

DES ENFANTS DE NAMUR

ON FAIT DE LA PHOTO

Jouer avec un appareil photo, c'est tellement gai. On enferme tout ce qu'on veut dans la boîte.



"Là, tu vois, c'est la photo de ma voiture"



"Moi, je voudrais faire une photo du ciel"

Bravo
Ophélie pour
cette belle
photo
de la
bibliothèque
de rue!



Laurent photographie
ses deux meilleurs
copains de
la bibliothèque de rue.



TAGUE TA VIE

Suite du journal d'octobre

Alors la nuit, je m'éclate.

Je me déguise en garçon et je pars taguer dans les rues de la ville. C'est ma façon à moi de dire ce que j'ai sur le cœur. Je m'habille de couleurs sombres. Je sors taguer sur les murs.

Je tague des énormes fresques dans la ville.

Sans me faire voir. Comme un fantôme.

Je ne veux pas qu'on me reconnaisse. Je vais vous dire un secret. Je ne l'ai jamais dit à personne. Vous ne le répétez pas ? C'est moi qui signe : "l'ombre". Voilà mon secret et je fais cela depuis des années.

La journée, quand je chante, je voudrais qu'on me voie, qu'on me regarde. La nuit, au contraire, je fais tout pour qu'on ne me voie pas. Je sais très bien pourquoi je tague et pourquoi je ne veux pas qu'on me reconnaisse. Je tague pour raconter tous mes malheurs et toute ma tristesse. Ça ne regarde que moi. Et d'ailleurs, pourquoi en parler avec les autres ? Personne ne peut me comprendre. Personne ne voit tout le chagrin qu'il y a en moi.

Dernièrement, j'ai tagué les mots suivants : "Je ne veux plus aller à l'école." Et j'ai dessiné la poubelle. Vous voyez, ces grosses poubelles qu'on trouve dans les écoles. Suffisamment grosses pour y mettre tous les déchets d'une semaine. Ce matin-là, ils m'attendaient à la récréation. Ils m'ont encerclée. Je me suis retrouvée dans le noir. Dans cette poubelle puante, crasseuse. Ils avaient mis un cadenas. Je les ai entendus rire. J'ai pas pleuré. J'ai rien dit. Je ne voulais plus penser. J'y suis restée deux heures. C'est vraiment vrai ce que je raconte là ! C'est vrai ce que je tague. C'est ma vie.

Un jour, j'ai aussi tagué : "Vivre, c'est trop difficile."

Je rêve parfois d'être un fantôme et de pouvoir un jour me venger de toutes ces personnes qui m'ont blessée.

J'aime me promener le soir. Ils ont construit une nouvelle passerelle au-dessus de la ligne de chemin de fer. Elle est belle, toute éclairée la nuit. Mais je n'ose pas y aller seule. J'ai peur que quelqu'un se cache dans un renforcement. Et puis, quand je passe un pont ou une passerelle ou que je suis en hauteur, j'ai toujours l'impression que ça va s'écrouler et que je vais y rester.

Quand je passe devant la façade de LST. Il y a de la lumière à la fenêtre. A l'intérieur, on voit des gens assis. Ils se réunissent. Ils sont en cercle. Ils se parlent. Là, il y a souvent des rencontres. C'est beau. J'aime bien cette façade éclairée avec des gens à l'intérieur.

La ville, c'est aussi les voitures. J'entends toute la nuit des voitures. Quand je sors de chez moi, je vois des voitures. Un parking et plein de voitures. J'aime pas ça. Le bruit m'énerve. Et l'odeur. Et quand il pleut, tu te fais crasser. Pourtant, j'aimerais avoir une décapotable rouge comme Britney Spears.

Je tague aussi des chevaux, des chevaux et des chevaux et encore des chevaux. Je les trouve tellement beaux. Ils sont si souples. Tu les imagines courir dans le vent, leur crinière comme les cheveux d'une sirène, le soleil sur leur robe. J'aurais une préférence pour le blanc, comme les chevaux de Camargue. Sauvages. Fous. Heureux. Libres. Libres surtout !

Et mon corps... Oui, je tague parfois mon corps. Ça vous étonne ? Mon corps, il est comme il est. Trop rond pour moi. Si j'avais une baguette magique, je le transformerais. Je me taillerais un corps comme celui des stars. Mince. Elancé. Qu'on a envie de regarder. Qu'on prend dans ses bras.

Je voudrais tellement être une star.

A suivre

ÇA SE PASSE

A Namur

PARTICIPATION AU FESTIVAL DU FILM À NAMUR

La dernière semaine de septembre, à Namur se déroulait le Festival International du Film Francophone (FIFF). A cette occasion plusieurs militants de LST participaient et animaient un débat avec 200 étudiants de différentes écoles de Namur.

Nous avons visionné le film « La Mère » Ce documentaire nous présente l'histoire d'une maman russe racontant son combat avec ses neuf enfants. Combat pour se nourrir, se rendre à l'école, étudier, travailler, se divertir,...

L'histoire se passe en Russie, mais elle pourrait tout aussi bien se passer chez nous...

Nous constatons que partout dans le monde, les familles luttent sans cesse, tous les jours pour sortir de la pauvreté et aussi pour éviter de tomber dans la misère. Dans le film, nous voyons le combat

de la famille qui est permanent comme le nôtre et qui n'est pas reconnu par l'extérieur, par les services sociaux, par les institutions publiques,...

Mais dans ce documentaire comme chez nous, nous vivons de nombreux moments de bonheur, de confiance et d'amour... Ces instants sont privilégiés et intimes. « On les cache, peur de les perdre, » Nous remarquons que l'extérieur voit plus facilement les moments de crise dans nos familles, de fait le quotidien nous empêche de préserver ces bons moments... Alors que nous vivons plein de moments de tendresse... Chaque personne qui observe nos familles de l'extérieur a ses propres lunettes (regard jugeant ou empathique), les lunettes peuvent être changées et ainsi nos regards feront plus attention à nos moments de bonheur pour nous aider dans notre vie quotidienne.

Petites nouvelles

A Andenne

NAISSANCE

Christophe Livernaux et Sandra Carpentier sont les heureux parents d'un petit Gaëtan né le 11 octobre 2008 à Huy.

Il fait la joie et le bonheur de sa grande sœur Océane, de ses grands-parents Nicole et Jean-Claude ainsi que Françoise et Maurice.

Bienvenue à ce petit bout !

A Namur

NAISSANCE

Le 3 octobre 2008, une petite Emy est née chez Guillaume Lefebvre et Valérie Graindorge.

Félicitations aux parents, à Zoé et aux grands-parents, Annette et Luc.

Achille est né ce dimanche 12 octobre 2008 chez Hélène Lefebvre et Guillaume Thiry. Il pèse 2kg 850 et mesure 50 cm.

Ses parents et grands parents sont très heureux de l'accueillir.

DÉCÈS

Marie Sprimont est décédée le 22 septembre 2008.

Elle est la mamy de Jennifer et de Marcel, qui ont fait partie du groupe des jeunes de LST.

Toute la famille pense à toi.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Fabien
de Namur :
Amandine, Andrée, Cécile, Isabelle, Jean-Marc, Philippe, les enfants de la bibliothèque de rue et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 15 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 30 Euros sont déductibles des impôts via le compte suivant

pour les deux projets :
Cpte : 250-0083038-91

Veuillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR -LUXEMBOURG

Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Chemin de Forbot de Jannée, 13A
5590 Pessoux
Tél. : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

Chers lecteurs N'hésitez pas à nous contacter...

adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

Nous attendons vos articles, vos remarques, un petit coup de fil...

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère
de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture